



Avis du Maire

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL *Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales*

Le conseil municipal se réunira à Mairie, le **07 décembre 2011**, à 20H30.

Affiché le 02/12/2011

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Décisions prises par le Maire en vertu des pouvoirs délégués
- 02 - Budget principal : vote du budget primitif 2012
- 03 - Budget annexe Enfance-Jeunesse : vote du budget primitif
- 04 - Budget annexe Assainissement : vote du budget primitif
- 05 - Direction Enfance - Jeunesse : agents contractuels et vacataires
- 06 - Direction Enfance - Jeunesse : conventionnement avec la C.A.F. et la M.S.A.
- 07 - Direction Enfance - Jeunesse : détermination des tarifs
- 08 - Assainissement : détermination des tarifs
- 09 - Revalorisation de divers tarifs communaux
- 10 - Convention avec la S.A.U.R. pour la station d'épuration : renouvellement
- 11 - Convention avec l'Office du Tourisme de Felletin : prorogation
- 12 - Acompte sur subvention 2012
- 13 - Parc naturel régional de Millevaches : projet d'une commande publique

*Le Maire, Mme Renée NICOUX,
Sénateur de la Creuse*